

Direction Générale de la Solidarité

REF : DIRSOC2017001

Signataire : HA/DB

Séance du Conseil Municipal du 23/03/2017

RAPPORTEUR : Laurence GRARE

OBJET : Signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis

EXPOSE :

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants (dès la petite enfance) et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Il vise à favoriser l'amélioration de l'offre d'accueil et à rechercher l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Il prend en compte les actions antérieures depuis 2008 et les actions nouvelles.

Au présent contrat sont notamment annexés le programme des actions prévues dans le schéma de développement ainsi que le tableau financier récapitulatif.

En contrepartie du soutien financier apporté à la Caisse d'Allocations Familiales, 1 697 693€ en 2016 dans le cadre du CEJ, la ville s'assure de la mise en œuvre du projet éducatif et social dans les différentes structures d'accueil et de l'optimisation de leur fréquentation, dans le respect des normes d'encadrement des enfants et des jeunes ainsi que des normes d'hygiène et de sécurité.

Elle s'engage, par ailleurs, à produire des justificatifs détaillés en annexe, dans les délais requis.

Le CEJ qui couvre les années 2016-2017-2018-2019, prévoit les modalités de financement de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer le troisième Contrat Enfance Jeunesse qui prendra effet à compter de sa signature jusqu'au 31 décembre 2019.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 23 MARS 2017

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 mars 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, VANNIER Jean-Yves, MM. ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	M. KADDOURI Nouredine
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme AISSAOUI Djamila	Représentée par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

M. VANNIER Jean-Yves représenté par M. GARNIER Daniel de la question n°24 à 26.

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : Mme FAGARD Alice

Séance du Conseil Municipal du 23/03/2017

N° 046

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction Générale de la Solidarité

Direction Générale de la Solidarité

REF : DIRSOC2017001

Signataire : HA/DB

OBJET : Signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu le projet du Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis,

Considérant l'intérêt de l'offre d'accueil mis en place et son développement dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE les termes du Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations familiales de Seine Saint-Denis.

AUTORISE la Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis.

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 24/03/2017

Publié le : 24/03/2017

Certifié exécutoire le : 24/03/2017

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

